

engendrée par une prolongation des brevets, celle-ci entraînant une diminution des bienfaits sociaux en retardant l'intervention des imitateurs, plus courte sera la durée optimale de la protection. Selon Nordhaus, la durée qui optimise les bienfaits sociaux, pour des innovations «faciles», est inférieure à 8 ans; par contre, pour les innovations «difficiles», même 20 ans ne suffiront pas.

La politique des brevets exerce donc ses effets stimulateurs pour l'investissement sur deux plans. Optimale, elle fait d'abord en sorte que les rentes de monopole soient un incitatif à la R-D tout juste au point où les gains marginaux réalisés par toute l'économie grâce aux réductions de coût supplémentaires soient égaux au coût marginal. En second lieu, les brevets doivent être accordés de telle sorte que les investisseurs soient persuadés que l'intervention des imitateurs sera retardée assez longtemps pour que les rentes actualisées soient supérieures à l'investissement requis. Une politique bien pensée ne doit faire abstraction ni de l'un, ni de l'autre de ces aspects.

- **La durée optimale des brevets varie selon les secteurs industriels**

Les industries se distinguent par la nature de leur activité innovatrice. Certaines d'entre elles devront investir beaucoup pour en arriver à un progrès relativement mince, alors que d'autres n'auront pas à consacrer de fortes sommes pour obtenir le même résultat. En outre, les marchés ne réservent pas toujours un accueil identique à l'innovation. Dans les uns, le consommateur ne rechignera pas à payer la dernière nouveauté au prix fort du monopoleur; ailleurs, on attendra l'expiration du brevet et la chute du prix. Dans les marchés plus petits, une innovation qui a coûté cher devra idéalement être protégée plus longtemps qu'une autre, relativement moins coûteuse, dans un grand marché. En outre, les progrès plus révolutionnaires ou plus risqués méritent généralement une protection plus durable. C'est pourquoi nous pouvons, en théorie, affirmer qu'il n'existe pas de durée optimale unique; en pratique toutefois, il est souvent impossible de l'éviter.

II.2 LA DURÉE DES BREVETS DANS LA DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE

A. Les brevets : *leurre* ou *appât*?

- ***L'imitation gruge les rentes***

Un régime de brevets a pour objectif d'interdire un marché aux imitateurs. Les brevets offriront peu de protection quand un problème technique peut être résolu de tant de manières que d'autres entreprises n'aient qu'à modifier légèrement une solution brevetée. Prolonger la durée d'un brevet pour prévenir l'imitation ne sera